



# AERO-CLUB du PAYS de LAPALISSE

*Aéro-Club, Le Rançut 03120 PERIGNY - France*

Affilié à la Fédération Française Aéronautique

Agréé par la Direction Générale de l'Aviation Civile et par Jeunesse et Sports

Membre du RSA - Membre du C.F.I.

Lapalisse, le 08 juillet 2020

Robert FRADIN  
Président

## COMPTE RENDU du CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 05 juillet 2020

**Présents** : R. Barret, B. Becouze, B. Champiat, B. Chogne, T. Darpin, J.C. Désormière, R. Fradin, D. Galant, J. Hétault, J. Michallat, J.P. Ray, B. Reure, C. Roux, F. Tamin.

**Représentés** : L. Carrier, F. Brosse

**Invités** : A. Gransdorf, J. Nellier

A l'ouverture de la séance le Président évoque la façon dont l'aéroclub a traversé la période du Covid 19 et constate le retour à un fonctionnement quasi normal si on excepte les précautions et gestes barrières toujours à respecter.

Avec la fin du confinement géographique et la possibilité de faire à nouveau des vols de découverte, l'arrivée de nouveaux membres et les succès de nouveaux brevetés, le Président souligne l'activité et la bonne santé financière de l'aéroclub.

Avec la restriction d'accès à la plateforme, la diffusion du code étant rigoureusement limitée aux membres de l'aéroclub, ceux qui attendent des visiteurs doivent leur fournir un numéro de téléphone afin d'être prévenu de leur arrivée et aller les accueillir. Dans le cas d'un visiteur sans téléphone portable, en semaine et pendant les heures ouvrables, le bouton d'appel de CAVOK peut être utilisé.

**DTO** : Christian Deschamps est notre Responsable Pédagogique. A ce titre, il a participé à une visioconférence organisée par la DSAC CE le 26 juin, avec des pilotes inspecteurs de la DGAC. Les Présidents de club assistaient à cette conférence comme invités. Les Remises En Vol instaurées par la FFPLUM ont été soulignées, les inspecteurs précisant que dans la première semaine de déconfinement plusieurs incidents étaient à déplorer, imputables à la fébrilité de la reprise. Christian a précisé que les pilotes de l'ACPL avaient largement sollicité leurs instructeurs pour ces vols de reprise.

Les inspecteurs ont fait part également de nombreuses pénétrations sans autorisation de ZIT et ZRT sanctionnées en commission de discipline. Ils ont rappelé à cette occasion que si le poste de Responsable Pédagogique n'était pas pourvu, l'aéroclub n'était plus en mesure d'assurer la formation de pilotes.

**FFPLUM** : Didier Galant a participé à une AG organisée par visioconférence et réunissant les clubs auvergnats. Divers sujets ont été abordés dont :

- les aides au niveau régional pour - faire face aux achats des produits liés aux mesures sanitaires - faire des vols de découverte avec des femmes ou des jeunes (subvention de 20 € par personne et par vol)
- la possibilité d'emprunter pour les manifestations un simulateur disponible à Feurs et du matériel divers (écran -Barnum)
- la proposition, avec un avion adapté et un pilote formé, de mener une action pour faire voler des personnes en situation de handicap moteur ; à charge pour l'aéroclub de contacter les associations locales pour proposer ces vols.
- l'intervention de la FFPlum auprès des compagnies d'assurance pour que les primes correspondant à la période d'inactivité soient réduites.

L'A.G. Nationale se tiendra le 10 octobre à Blois.

AG de la FFA : s'est déroulée ce 4 juillet, en visioconférence à laquelle le Président a participé et a procédé aux différents votes d'approbation des rapports.

La cotisation de base FFA 2021 sera à 65 €.

Quelques informations ont été communiquées, en vrac : pendant le confinement, le public s'était habitué au silence à proximité des aérodromes et avec la reprise, les plaintes se multiplient. Attention aux survols d'agglomérations, respecter les procédures.

Encore quelques mois pour que OCEANE( passage d'examens théoriques dans des clubs référents) soit complètement opérationnel.

SIGEBEL( renouvellement des licences pilote), un groupe de travail est créé en vue de simplifier son utilisation, idem pour AERAL.

Le BIA reconnu comme théorique pour l'Autorisation de Base LAPL ( pour rappel, l'ABL n'est pas un brevet de pilote, c'est un document délivré sous la responsabilité de l'instructeur, à partir de 16 ans, la formation pouvant débuter à 15 )

## **ACTIVITES 2ème SEMESTRE**

La date du 23 août a été retenue pour l'organisation de la rencontre «Croissants volants» à Lapalisse ; la présence d'un grand nombre de membres à cette manifestation permettra de confirmer la réputation d'accueil de notre club auprès de nos visiteurs. Soyez attentifs à la diffusion des calendriers de ces manifestations si vous voulez participer sur des terrains voisins.

Le 20 septembre sera à la fois « journée portes ouvertes» pour nous faire connaître et «jour le plus long» pour remettre la coupe Rowe au pilote qui aura fait le plus de temps de vol ce jour là.

Pour le repas, un pique-nique sorti du sac paraît être la solution conviviale la plus pratique.

Tous les membres sont invités à faire part de leurs idées d'activités ou d'animations, elles seront les bienvenues !

## **BIA :**

Après une année d'interruption le club va essayer de relancer cette activité, à condition que nous ayons un membre qui veuille bien se charger du suivi de cette formation et des cours.

**DIVERS :**

- dans la perspective d'un remaniement du bureau lors de la prochaine A.G. J.P. Ray va s'initier au fonctionnement de la trésorerie.
  - la salle de cours ne répond pas aux normes de sécurité en raison de l'accès par un escalier en colimaçon ; une étude a été lancée et des travaux sont envisagés.
  - La toiture des hangars va être vérifiée, nettoyée et des plaques remplacées. Un devis pour installer un éclairage et des prises de courant va être demandé.
  - un livret d'accueil résumant le fonctionnement de l'aéroclub et destiné aux nouveaux arrivants est en préparation et le brouillon sera présenté aux membres du conseil pour recueillir des suggestions complémentaires.
  - une nouvelle caméra va être installée dans la salle de l'étage, elle sera orientée vers le tarmac et les portes des hangars.
  - un nouveau message plus détaillé sera enregistré sur le répondeur.
  - la vente du Weedhopper est prévue pour septembre s'il ne vole toujours pas, voire plus tôt si il y a un acquéreur
  - la nouvelle réglementation de 2019 permet de porter de 450 à 500 kg la masse max du FK9. F. Tamin se charge des contacts nécessaires pour lancer la procédure.
  - le responsable des hangars rappelle le paiement des locations.
  - en cas d'annulation de vol, T. Darpin rappelle, une fois de plus, qu'il faut au plus tôt le signaler sur Goboko pour permettre une éventuelle utilisation par un autre pilote.
- 
- A. Gransdorf constate que l'utilisation d'un carnet de présence dans le local des aéromodélistes a permis de mettre en évidence une fréquentation supérieure à celle qui était supposée.
  - répartition des tâches de surveillance :
    - potentiel FK9 : C. Roux
    - potentiel DR 400 : R. Barret
    - suivi enregistrements : T. Darpin
    - suivi qualifications : J. Michallat
    - suivi assurances : F. Tamin